



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28/09/ 2017,

**Perturbateurs Endocriniens : le Parlement Européen s'oppose à la Commission Européenne**

La commission Environnement, Santé Publique et Sécurité alimentaire s'est opposée à une large majorité au projet de définition des Perturbateurs Endocriniens présenté par la Commission Européenne. Le RES salue la position des députés européens qui ont su dépasser les clivages partisans pour prendre une décision protectrice de la santé des Européens.

Au moment où se tiennent les Etats Généraux de l'Alimentation, c'est un signal qui est envoyé au gouvernement français, dont le changement de position avait permis à la Commission de maintenir sa position. **Le modèle alimentaire du 21<sup>ème</sup> siècle doit se construire en prenant en compte les enjeux sanitaires.**

*« On ne peut pas faire l'impasse sur le fait que l'alimentation est un vecteur de contamination constate André Cicolella , rappelant que 80 % de la charge en Perturbateurs endocriniens provient de l'alimentation. »* Comme l'a montré le rapport de l'ANSES publié en décembre dernier, l'alimentation infantile est par exemple totalement contaminée aujourd'hui par des perturbateurs endocriniens comme les phtalates.

Cette situation est inacceptable. Il est urgent d'adopter la 2<sup>nd</sup>e phase de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens, pour décontaminer l'alimentation et l'environnement.

Contact presse : André Cicolella 06 35 57 16 82



**RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE**

47 avenue Pasteur 93100 MONTREUIL Tél : 01 80 89 58 37

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>